



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

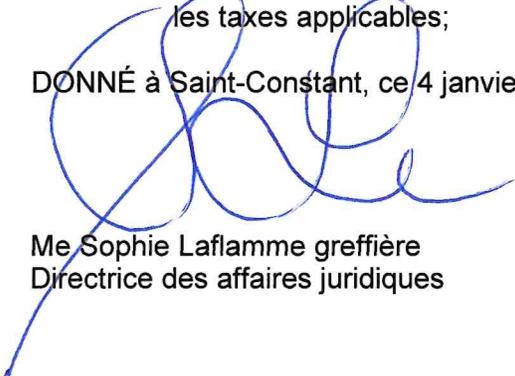
AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Constant a aliéné le lot ci-après mentionné, autrement que par enchère ou soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble avec les bâtiments qui y sont érigés, situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant (250 et 260, Voie de Desserte de la Route 132), connu et désigné comme étant le lot 6 564 763 du cadastre du Québec, à 15531870 Canada inc. pour un montant de 17 500 000,00 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 4 janvier 2024.



Me Sophie Laflamme greffière
Directrice des affaires juridiques